

Bachelier en soins infirmiers spécialisé en santé mentale et psychiatrie

Modules d'enseignement théorique : 465 heures soit 37 ECTS : 16 semaines de cours

116heures	116 heures	117 heures	116 heures
<u>Module I : Lundi</u>	<u>Module II : Mardi</u>	<u>Module III : Mercredi</u>	<u>Module IV : Jeudi</u>
<ul style="list-style-type: none"> - communication et relation d'aide (18h)-Mme Liénard - soins infirmiers (37h)- Mmes Herbaux et Nélis - pathologies psychiatriques : adultes (36h) – Mrs Hers et Goffinet - psychologie appliquée en soins infirmiers (11h)- Mme Herbaux - techniques thérapeutiques et psychothérapeutiques (12h)- Dr ; Goffinet - logique du réseau (2h)- Mmes Herbaux et Nélis 	<ul style="list-style-type: none"> - déontologie et éthique (12h)- Mme Nélis - philosophie (8h)- Mr Juliens - psychosomatique (12h)- Mme De Haeselaer - anthropologie et ethnopsychiatrie (12h)- Mme Devici - droit, législation sociale (18h)- Mme Jacobs - politiques et organisation en santé mentale (12h)- Mme Charles - compléments de neurophysiologie (8h)- Mr Delbeke - psychologie générale (25h) - logique institutionnelle du réseau psychiatrique (9h) 	<ul style="list-style-type: none"> - soins infirmiers (37h)- Mmes Herbaux, Nélis, Filion - pathologies psychiatriques : adolescents (15h)- Mr Zdanowicz - pathologies psychiatriques : personnes âgées (14h)- Mme Mignolet - pathologies psychiatriques : enfants (14h)- Mr de Becker - situations de crise et urgence (20h)- Mr Deschietere - santé mentale et gestion du stress (urg.) (14h)- Mme Herbaux - logique du réseau (3h) 	<ul style="list-style-type: none"> - animation de groupe : théorie et pratique (26h)- Mr Pierrard - méthodologie de la recherche et évaluation de la qualité des soins (12h)- Mme Herbaux - initiation au champ d'activité des ergothérapeutes et kinésithérapeutes (12h)- Mmes Faux et Jooris - initiation au champ d'activité des travailleurs sociaux (6h)- Mme Bourguignon - soins en santé communautaire (8h)- Mme Caillet - psychothérapie et art-thérapie (12h)- Mr Verbist - éducation pour la santé (14h)- Mr de Duve - logique institutionnelle du réseau psychiatrique (26h)